

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**COMMUNE DE SEEBACH**

67160

Tel.: 03 88 94 74 06

Fax : 03 88 53 16 19

[mairie.seebach@orange.fr](mailto:mairie.seebach@orange.fr)

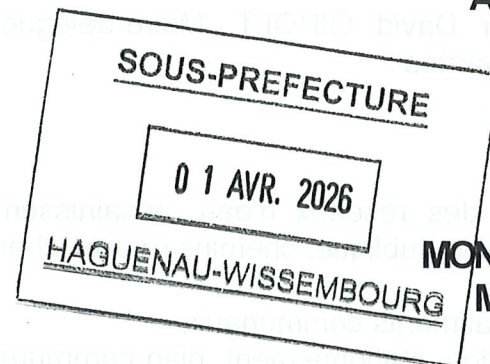


**N° 007/2026**

**ARRETE MUNICIPAL**

**PORTANT  
DELEGATION  
DE  
FONCTIONS**

**A  
MONSIEUR DAVID GIROLT  
MAIRE – DELEGUE  
DE  
NIEDERSEEBACH**



**La Maire de la commune de SEEBACH,**

**Vu** l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire, sous sa surveillance et responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal.

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026 portant élection des Adjoints au Maire et du Maire-délégué de NIEDERSEEBACH,

**CONSIDERANT** que Monsieur David GIROLT a été élu Maire-délégué de NIEDERSEEBACH,

**CONSIDERANT** la nécessité, pour la bonne marche des affaires communales, de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Monsieur David GIROLT, Maire-délégué de NIEDERSEEBACH,

**CONSIDERANT** l'effectivité de l'exercice de ces fonctions par l'intéressé depuis son élection lors de la séance d'installation du conseil municipal le 22 mars 2026, suite aux élections municipales de 2026,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Il est donné délégation de fonction à Monsieur David GIROLT, Maire-délégué de NIEDERSEEBACH pour exercer les attributions suivantes :

- **Pôle voirie et sécurité :**
  - suivi et coordination pour la maintenance des réseaux d'eau, assainissement, éclairage, poteaux d'incendie, de la voirie (voirie publique, chemins ruraux, chemins d'exploitation), trottoirs, électricité, fibre ...
  - suivi et coordination de la sécurité dans les bâtiments communaux,
  - relations avec le SDIS, gendarmerie, circulation, stationnement, plan communal de sauvegarde,
  - suivi et coordination des espaces verts : terrains de foot, aires de jeux, city-stades, espaces publics,
  - Accompagnement et management des employés techniques,
  - Suivi des projets, travaux et coordination de la sécurité sur les bâtiments communaux en collaboration avec Olivier Cléry.
  
- **Pôle Salle des fêtes :**
  - Suivi et gestion des locations de la Salle des fêtes et de la banque de matériel,

**ARTICLE 2 :**

La présente délégation de fonctions n'emporte pas délégation de signature dans les domaines mentionnés à l'article 1.

Cependant la présente délégation de fonctions sera accompagnée d'une délégation de signature mais uniquement concernant la location de la salle des fêtes et la banque de matériel.

**ARTICLE 3 :**

La Maire et le Secrétaire Général de la Mairie de SEEBACH sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

**ARTICLE 4 :**

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- au Sous-Préfet de l'arrondissement de HAGUENAU – WISSEMBOURG,
- au SGC de HAGUENAU
- à l'intéressé.

Fait à SEEBACH, le 31 mars 2026

La Maire

Cornelia ROTT



Affiché le  
Publié le  
Notifié le

